

COMPTES RENDUS DES TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Badr-Eddine YOUSFI : Diagnostic de la libéralisation des transports collectifs urbains en Algérie : le cas de l'agglomération oranaise (Algérie).

(Directeur de recherche : Pr. Bendjelid Abed). Magister en géographie, option 'Aménagement de l'espace', 175 p., 19 cartes, 20 photos, 40 tableaux. Université d'Oran, 2003.

Ce mémoire de magister essaie de dresser la situation des transports urbains collectifs dans la métropole régionale. B. Yousfi synthétise toute une série de travaux portant sur la mobilité résidentielle des populations oranaises et sur les études relatives au transport métropolitain effectuées par les étudiants géographes lors de la préparation de leur mémoire d'ingénieur. La Loi de 1988 autorise la libéralisation des transports terrestres et un schéma des réseaux urbains et périurbains a été redessiné et validé par les autorités départementales. En 2001, plus de mille d'opérateurs activent dans cette branche économique à Oran, formés pour l'essentiel de micro entreprises créées par des jeunes sans travail, aidés par l'Etat dans le cadre du Soutien à l'emploi des jeunes, et par des 'investisseurs' privés. En tout cas, les actifs non professionnels qui ont investi cette activité sensible ont mis en circulation des minibus et des fourgons aménagés qui ont certes, aidé au règlement de la mobilité quotidienne de la population, mais ils ont aussi créé une forme d'anarchie préjudiciable à la vie de la cité. Cette mise en circulation est arrivée, aussi, à un moment où la Régie municipale du transport urbain oranais connaissait une grave crise de gestion structurelle et financière.

La troisième partie de ce mémoire, la plus intéressante, aborde l'étude des stratégies d'acteurs et l'adaptation des réseaux de transport à la configuration de la suburbanisation d'Oran. Une collection de cartes soignées illustre les tendances d'évolution des réseaux de desserte. Cette adaptation des transports collectifs à la vie urbaine n'est pas venue sans poser de sérieux problèmes à la société (prix du billet, itinéraires, têtes de lignes, fréquence, types de véhicule, pollution...). Il reste aux structures de l'Etat à réguler ce mode de transport avec l'aide de la puissante association des transporteurs et du syndicat des transporteurs privés.

Abed Bendjelid

Tayeb OTMANE : L'Accession à la propriété foncière agricole par la mise en valeur en milieu steppique (wilaya de Tiaret). (Directeur de recherche : Pr. Bendjelid Abed). Magister en géographie, option 'Aménagement de l'espace', 111 p., 12 cartes, 11 figures, 34 tableaux. Université d'Oran, 2003.

Sujet rarement abordé que celui de l'espace steppique agricole de la partie occidentale du pays, depuis la multiplication de petits périmètres de mise en valeur permis par la loi relative à l'Accession de la propriété foncière agricole promulguée en 1983.

Dans ce territoire qu'est la fraction méridionale de la wilaya de Tiaret, caractérisé par un écosystème fragile malmené par la sécheresse, Otmane Tayeb dresse un bilan sur l'état de la steppe en voie de dégradation. La dynamique des espaces agricoles est approchée, à partir de deux grands secteurs de petites mises en valeur : celui de l'Oued Touil au nord-est du département, organisé autour de Réchaïga, et celui de Chott Chergui, structuré autour de Sidi-Abderrahmane.

Dans cet espace ouvert, l'aide de l'Etat reste vitale en raison du coût des études techniques et de la mise en place des infrastructures, en particulier des forages alimentant les périmètres irrigués. Parmi les acteurs privés non originaires de la wilaya de Tiaret, les 'entrepreneurs' de l'agriculture née de l'Accession à la propriété foncière agricole proviennent pour l'essentiel des wilayas du Centre de l'Algérie (Blida, Alger, Djelfa...). Ces 'entrepreneurs' de l'agriculture connaissent des résultats financiers positifs, à l'inverse de l'échec enregistré par les exploitations gérées dans le cadre de l'emploi des jeunes. Des échantillons d'exploitations fonctionnant correctement et celles abandonnées sont présentés à travers les dires de leur bénéficiaire. Par ailleurs, l'auteur relève tout de même la lenteur de la régularisation foncière prévue et le retour de la grande propriété foncière. Enfin, cette recherche est enrichie par une série de cartes et de photos qui donnent une idée concrète sur les mutations locales observables au sein des petites mises en valeur implantées sur cette portion de la Steppe.

Abed Bendjelid